

Procédure de demande de licence provinciale

Respectez bien toutes les instructions mentionnées ci après, car toute erreur entraînera systématiquement un retour par l'ASAF de la demande et donc un allongement considérable des délais d'obtention, qui sont déjà de **2 semaines au minimum**.

1. Inscrivez-vous à l'écurie en payant le montant de la cotisation annuelle de 50 € sur le compte du RACING CAR MOSAN, code IBAN BE83 2400 2923 6915, chée de Tirlémont 211, à 4520 Vinalmont.
2. Remplissez, en caractères d'imprimerie, tous les points du formulaire de demande de licence provinciale que vous pouvez obtenir sur le site : www.asaf.be.
Notamment :
 - joignez une **photo** de bonne qualité (aux normes de carte d'identité), attachée par un trombone, avec mention de votre nom au dos, **au format très exact 35 x 45 mm**
 - apposez votre **signature** au bas du formulaire de demande, avec la **date** et la **mention « lu et approuvé »**
 - faites valider le **formulaire de demande de licence** et le **formulaire médical** auprès du médecin traitant, avec date, signature, cachet et n° INAMI du médecin (plus examen ophtalmologique si requis / examen électrocardiogramme pour les plus de 45 ans) ; pour cette visite médicale, apportez tous vos examens et certificats : examen électrocardiogramme, certificat de vaccination antitétanos (validité 10 ans), attestation de groupe sanguin...
 - Notez bien que le formulaire médical reste maintenant chez vous.
 - Pour le choix de votre licence, observez bien les **conditions d'obtention** stipulées en page n°2 du formulaire, selon votre expérience. Notamment pour certaines licences supérieures, n'oubliez pas de communiquer :
 - dans le cadre « Palmarès », vos résultats obtenus les années antérieures (en nombre suffisant pour atteindre le niveau de licence demandée), avec copies des résultats si obtenus hors épreuves provinciales francophones ASAF
 - copie de permis de conduire (recto/verso)
 - attestation de cours de pilotage
3. Renvoyez le formulaire de licence, complété, avec toutes les copies des annexes sportives, à un responsable licences du RCM :
soit à Dany Lissens, rue Pré des Dames 85, 5300 ANDENNE
soit à Jean-Pierre Damoiseaux, chaussée de Tirlémont 211, 4520 VINALMONT.
4. Payez les droits de licence selon le type de licence choisi, d'après le tarif mentionné au dos du formulaire de licence, également sur le compte de l'écurie RACING CAR MOSAN, code IBAN BE83 2400 2923 6915. Votre licence définitive, qui est obligatoire pour la participation à vos épreuves, vous sera envoyée dans les 3 semaines après la réception de votre formulaire de demande de licence.

Nous vous souhaitons une excellente saison sportive.